

4'276 votants ont désigné la plus belle terrasse de l'été : le Castel de Bois Genoud à Crissier

Soixante-quatre établissements vaudois ont pris part au Concours des plus belles terrasses lancé par GastroVaud sur Facebook cet été. Objectif: mettre en lumière pendant douze semaines les restaurants dotés d'une terrasse et permettre au grand public et à un jury spécialisé de désigner leur champion. Verdict : Le Castel de Bois Genoud remporte la double palme du public et des professionnels, remise jeudi 28 septembre.

Plus de 4'000 votants ont participé au Concours des plus belles terrasses organisé par GastroVaud, dans le cadre des festivités du 125^e anniversaire de l'Association. Vu par près de 170'000 personnes, ce concours débuté fin juin sur Facebook et achevé mi-septembre, visait les objectifs suivants :

- Encourager les restaurateurs à apporter un soin particulier à la présentation de leur terrasse
- Donner de la visibilité aux 64 établissements participants, par la publication en ligne de la photo de leur terrasse
- Permettre au grand public de désigner chaque semaine un vainqueur régional, participant ensuite aux demies-finales et à une finale
- Récompenser les votants : chaque semaine, un tirage au sort était organisé, avec une planche de prix d'une valeur de CHF 1'550.- sous forme de bons-repas.
- Récompenser les établissements participants : les quatre finalistes recevaient un diplôme et des bons d'achat de CHF 1000.-, CHF 500.- et deux fois CHF 250.- au Garden Centre de Lavaux.

Prix du Public

La Finale du Concours du Public a départagé, dans l'ordre, les établissements suivants :

1^{er} prix :



Castel de Bois Genoud
Crissier

2^e prix :



Auberge du Vigneron
Epeses

3^e prix :



Le Moulin de Cugy
Cugy

4^e prix :



Le Richemont
Château d'Oex

Prix des Professionnels

Appelé à départager les quatre finalistes sur la base de six critères (aspect général – aménagement floral/végétal – originalité – ameublement – propreté – accueil et service), un jury de cinq professionnels a désigné le Castel de Bois Genoud vainqueur. Le Jury était composé des personnalités suivantes :

- Andreas Banholzer, directeur de l'Office du Tourisme du Canton de Vaud
- Christophe Bürgin, chef de produit Passeport Gourmand
- Gérald Burnier, directeur du Garden Centre de Lavaux
- Sylvain Lavey, présentateur radio sur Lfm
- Gilles Meystre, président de GastroVaud.

GastroVaud remercie l'ensemble des votants, restaurants participants et le jury de professionnels et se réjouit de l'engouement manifesté par son concours !

Annexe :

- Photo des quatre gagnants, lors de la remise des prix
- liste des établissements participants et gagnants de chaque semaine

Renseignements complémentaires :

Gilles Meystre, Président de GastroVaud, membre du Conseil de GastroSuisse, 079 204 52 15